



Paris, le 21 novembre 2005

COMMUNIQUE

FEE (FRANCE ENERGIE EOLIENNE) A ELU SON NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DEFINI SES NOUVEAUX OBJECTIFS

FEE, qui regroupe la plupart des professionnels de l'éolien français, a tenu son assemblée générale le 9 novembre dernier à Paris et a procédé à l'élection de son conseil d'administration :

Président : **Jean-Yves GRANDIDIER**, Valorem.
Vice-président : **Jean-Michel GERMA**, La Compagnie du Vent
Secrétaire général : **Philippe GOUVERNEUR**, Enertrag
Trésorier : **Alain MEUNIER**, Energeco

Présidents des commissions :

Loi et réglementation : **Jean-Marc ARMITANO**, Eole-Res
Communication : **Eric SCOTTO**, Perfect Wind
Raccordement au réseau : **Jean-Yves GRANDIDIER**, Valorem
Eolien offshore : **Philippe GOUVERNEUR**, Enertrag
Financement : **Bruno LECONTE**, BL Finance
Chantiers techniques : **Antoine SAGLIO**, EDF Energies Nouvelles
Industrie : **Marc VERGNET**, VERGNET SA

Administrateurs :

Jérôme ALMERAS, IXIS Environnement et Infrastructures, **Jean-Marc ARMITANO**, Eole-Res, **Fabrice CASSIN**, CGR LEGAL, **Jean-Luc DANIEL**, BDPME-OSEO, **Charles DUGUE**, Vestas France, **Christian EGAL**, GAMESA Energie France, **Jean-Michel GERMA**, La Compagnie du Vent, **Jean-Yves GRANDIDIER**, VALOREM, **Philippe GOUVERNEUR**, ENERTRAG, **Guy JAMOIS**, AREVA T&D, **Bruno LECONTE**, BL Finance, **Alain MEUNIER**, ENERGECO, **Benoît PRADERIE**, ABOWIND, **Pascal QUENEA**, ADEOL, **Antoine SAGLIO**, EDF Energies Nouvelles, **Cédric de SAINT-JOUAN**, VENTURA, **Eric SCOTTO**, Perfect Wind, **Jean-Pierre TROMELIN**, Wind System, **Marc VERGNET**, VERGNET SA, **Gerd Von BASSEWITZ**, Nordex.

Les adhérents de FEE ont très largement approuvé les orientations proposées par le nouveau président, Jean-Yves Grandidier, qui doivent permettre aux professionnels du secteur de relever le défi fixé par les pouvoirs publics : atteindre de l'ordre de **10 000 mégawatts éoliens en service en 2010**.

Ainsi, pour 2006, FEE se fixe quatre grandes missions :

- la révision du tarif d'achat
- la mise en place des zones de développement de l'éolien (issues de la loi du 13 juillet 2005)
- la réalisation d'une campagne d'information en direction de l'opinion publique
- la mise en place de règles de bon sens dans le domaine de l'application de la réglementation sur le bruit et dans la prise en compte des radars pour l'implantation des éoliennes.

Par ailleurs, FEE se propose de fédérer l'action de ses adhérents en région afin de :

- veiller à la qualité des plans locaux de l'éolien et à leur conformité aux lois et aux objectifs gouvernementaux lorsque de tels plans existent ou sont en préparation.
- veiller au respect et à la bonne application des règles d'instruction des autorisations administratives des projets éoliens (délais d'instruction ...)

L'association France Energie Eolienne, branche éolienne du Syndicat des énergies renouvelables, est une organisation professionnelle qui regroupe **près de 140 adhérents**, acteurs de la filière. Elle a notamment pour missions de partager l'information et le retour d'expérience de ses membres, d'encourager la recherche, de créer des liens entre les professionnels et d'informer ses concitoyens et leurs représentants des différents atouts de cette forme de production d'énergie.

En choisissant de s'unir, les professionnels adhérents mettent en commun leurs moyens pour favoriser le développement harmonieux de l'énergie éolienne en France. Chaque membre de l'association agit dans son domaine particulier (bureau d'études, opérateur éolien, recherche, industrie, exploitants ...), en partageant le même souci de promouvoir cette forme de production d'électricité verte, dans la concertation et le respect de l'environnement paysager.

Contact presse : Françoise JOUET, 01 48 78 05 60 ou 06 07 38 52 79

Le **Syndicat des Energies Renouvelables** est une organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants, éolien, géothermie, hydraulique, solaire thermique et photovoltaïque.